

Nouvelle(s) purge(s) budgétaire(s): il faut les arrêter !

MONTREUIL > 28 FÉVRIER 2024

DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

À peine la loi de finances 2024 adoptée, à marche forcée et au mépris de la démocratie parlementaire, qui plus est par un énième 49-3 en décembre dernier, voilà que la Macronie organise déjà l'annulation de 10 milliards d'euros par décret en ce mois de février !

Une fois de plus, les parlementaires n'auront pas leur mot à dire sur la décision prise.

Il est vrai que la loi organique relative aux lois de finances – dont l'UFSE demande l'abrogation – autorise à annuler jusqu'à 1,5 % des crédits ouverts en loi de finances.

Il y a matière à s'interroger également sur le respect du principe de sincérité budgétaire. À l'évidence, la Macronie avait volontairement surestimé le taux de croissance lors de l'élaboration de la loi de finances 2024 revu aujourd'hui à la baisse de 1,4 % à 1 %.

L'UFSE rappellera aussi les mensonges et approximations budgétaires sciemment organisés par la Macronie lors de la contre-réforme des régimes de retraite !

Il y a matière
à s'interroger
également
sur le respect
du principe
de sincérité
budgétaire

VOUS AVEZ DIT DÉMOCRATIE ?

En annulant ces crédits, la Macronie ampute lourdement les moyens de financement de toute une série de politiques publiques : logement, environnement, éducation nationale, enseignement supérieur et recherche, emploi, culture, etc. Des milliers de postes seront par ailleurs supprimés dans le versant de l'État.

Pour illustrer cette saignée, dans la seule Éducation nationale, ce sont 2620 postes d'enseignants dans le 1er degré, 1740 dans le second, 1760 dans le privé, 4600 AED et AESH, soit 11000 postes qui vont être supprimés !

Mais ce sont bien l'ensemble des administrations de l'État et ses opérateurs qui vont être une fois de plus saccagés.

D'autres choix sont pourtant possibles et nécessaires !

Oserions-nous ici parler de l'urgence d'un réarmement fiscal, financier et budgétaire de notre société ? Et bien oui !

Tout d'abord, Il faut en finir avec le pacte de stabilité budgétaire européen. Il enferme les États dans l'austérité budgétaire en limitant leur déficit budgétaire et leur dette publique respectivement à 3 et 60 % du Produit Intérieur Brut.

Disons-le clairement, l'endettement public est une nécessité dès lors qu'il y a besoin de procéder à des investissements publics conséquents pour affronter les défis du XXIe siècle.

Oui, il faut créer de nouveaux outils publics pour financer une nouvelle logique de développement articulant transition écologique, reconquête des activités industrielles, développement des services publics et de la Fonction publique.

C'est dans ce sens que la CGT propose notamment une réforme de la fiscalité ou encore la création d'un pôle financier public.

.../...



apporter des réponses immédiates à la revalorisation de la valeur du point d'indice

Oui, il faut mettre fin aux cadeaux fiscaux au seul bénéfice des entreprises (10 milliards de baisse des impôts de production par an, 11 milliards par an de baisse de l'impôt sur les sociétés, de 2017 à 2022), **comme au bénéfice des plus riches** (la transformation de l'ISF en impôt sur la fortune immobilière – IFI – a coûté 3,5 milliards d'euros par an aux finances publiques, la création du prélèvement forfaitaire unique – PFU – a bénéficié aux épargnants les plus riches profitant d'intérêts, de dividendes et plus-values colossaux)!

Oui, il faut mettre fin aux aides publiques allouées sans contreparties aux entreprises (évaluées à minima à environ 160 milliards d'euros, soit plus de 30 % des dépenses budgétaires)!

Oui, il faut mettre fin à la fraude et l'évasion fiscales (plus de 80 milliards d'euros par an), à l'optimisation fiscale, et aux niches fiscales non justifiées socialement!

En procédant ainsi, ce serait plus d'une centaine de milliards d'euros qui serait mobilisable y compris pour doter les services publics et la Fonction publique des moyens nécessaires.

Autant de fonds qui permettraient aussi d'apporter des réponses immédiates à la revalorisation de la valeur du point d'indice, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, la reconstruction des grilles indiciaires.

Ensemble et dans l'unité la plus large, par la grève et les manifestations féministes du 8 mars,

Par la grève, les rassemblements et manifestations appelés par l'ensemble des organisations syndicales de la fonction publique le 19 mars,

IMPOSONS D'AUTRES CHOIX !

Montreuil, le 28 février 2024